Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

REQUALIFICATION DU SITE AGFA-GEVAERT PONT-A-MARCQ / MERIGNIES

SYNTHESE DE LA CONCERTATION

Vu pour être annexé à la déliberation du 23092024. Luc Foutry, Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Juin 2024

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

LE CADRE REGLEMENTAIRE DE LA CONCERTATION

Une concertation au titre du code de l'environnement (article L. 121-17-1) pour associer le plus tôt possible les habitants, les associations locales, ainsi que les autres personnes concernées, à l'élaboration de certains projets d'aménagement et de construction et de documents d'urbanisme

Par délibération du Conseil Communautaire du 3 juillet 2023, le Conseil Communautaire a approuvé le lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Pont à Marcq avec le projet de réhabilitation de la friche AGFA.

Les modalités suivantes de concertation avec la population ont été définies :

- **la mise à disposition du public d'un dossier présentant le projet**, en mairie de PONT-A-MARCQ, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux et dans les locaux de Pévèle Carembault de TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE, 85, rue de Roubaix, ainsi que d'un **affichage numérique sur le site internet** de la commune et sur celui de Pévèle Carembault.
- **la mise à disposition d'un registre** destiné à recueillir les observations éventuelles du public, consultables en mairie de PONT-A-MARCQ, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux et aux bureaux de Pévèle Carembault de TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE, 85, rue de Roubaix, ainsi que d'un **affichage numérique sur le site internet** de la commune et sur celui de Pévèle Carembault
- **la tenue d'une réunion publique** de présentation et d'échanges autour du projet**.**

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

12 Avril 2024

Réunion publique

1 Avril 2024 — **1 Juin 2024**

Concertation

- **Mise à disposition du public d'un dossier présentant le projet**, en mairie de PONT-A-MARCQ, dans les locaux de Pévèle Carembault de TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE, et **affichage numérique** sur le site internet de la commune et sur celui de Pévèle Carembault.

- **Mise à disposition du public** dans la mairie de Pont à Marcq, les locaux de Pévèle Carembault et le site dédiée, **des registres papiers et numériques.**

Contenu de la plateforme de concertation : https://concertation.plui.pevelecarembault.fr/processes/projet-AGFA/f/9/meetings/1

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

LES DISPOSITIFS DE COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

En complément du cadre règlementaire, la Pévèle Carembault et ses partenaires ont déployé différents supports d'information à destination du public.

Pévèle Carembault Le Mag'

Publication sur le site Pévèle Carembault

Impression et distribution d'une brochure

Publications sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn)

En chiffre:

- Distribution du Pévèle Carembault le Mag' en 46000 exemplaires
- Impression de la brochure en 1000 exemplaires
- 694 vues sur le site internet Pévèle Carembault

LA PARTICIPATION PENDANT LA CONCERTATION

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

75
participants à la réunion publique

694
vues sur le site internet Pévèle Carembault

10
contributions/avis sur les registres

MODE DE CONTRIBUTION

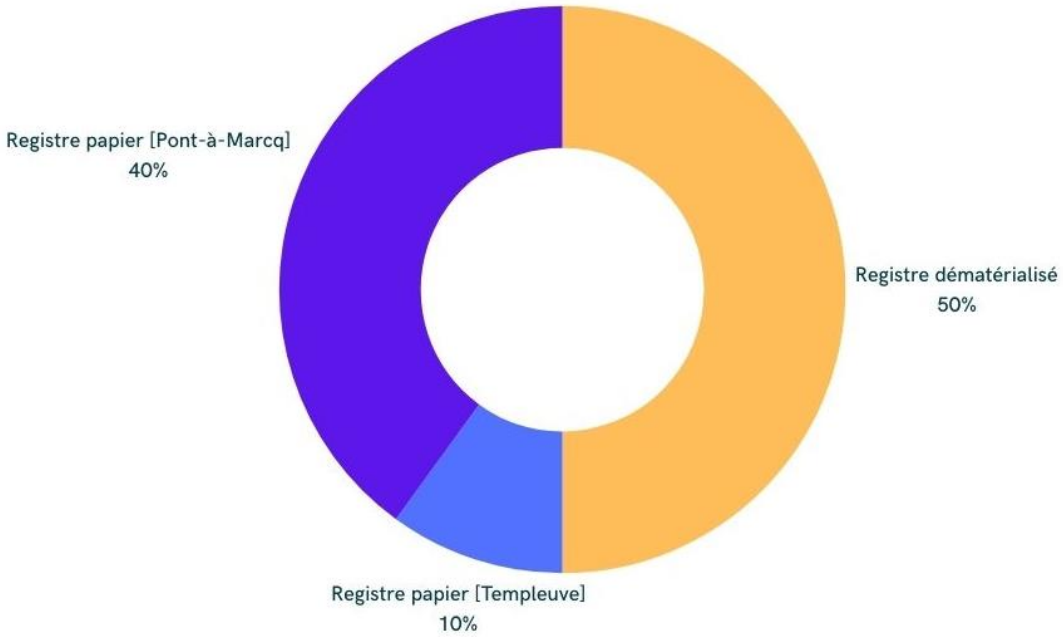

CONTENU DES CONTRIBUTIONS

- **PROGRAMMATION:**
  - Questionnements sur le statut et l'usage du chemin de Molpas (3 avis)
  - Interrogations relatives à l'usage/la propriété de terrains agricoles vis-à-vis de la programmation du projet (1 avis)
- **NAMING:** Intérêt d'imaginer un nouveau nom pour le site (2 avis)
- **BRUIT:** Craintes de nuisances liées au trafic routier (1 avis)
- **INFORMATION/COMMUNICATION :** Volonté d'obtenir des informations pour suivre l'avancée du projet/ou implanter des activités sur le site (3 avis)

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

FOCUS SUR LA REUNION PUBLIQUE

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

Une réunion publique a eu lieu le 12 avril 2024 pour présenter le projet. L'ensemble des habitants de Pévèle Carembault a été convié. Différents supports ont été utilisés notamment (publication sur site + réseaux sociaux, courrier diffusé en toute boite aux riverains, diffusion dans les communes de Pévèle Carembault …)

- **Présentation de l'avancée du projet**
- **Zoom sur le Plan local d'Urbanisme (PLU) de la ville de PONT-A-MARCQ**

Exposition sur AGFA mise en place durant la réunion publique qui s'est tenue à Terrabundo

QUESTIONNEMENTS

(cf intégralité des questions/réponses en annexes)

1/Délimitation de la zone de maraichage
2/Que deviennent les AMI d'entreprises montés en 2022 ?
3/ Quid de la place des associations dans le projet ?
4/ Quel est le coût de l'opération et le financement ?
5/ Pourquoi ne pas s'appuyer sur le site pour développer le tourisme ?
6/ A-t-on des exemples de reconversion de site semblable ?
7/ Est ce qu'en fin de projet il est prévu de changer le nom pour qu'il soit approprié ?
8/ Pourquoi ne pas faire venir des laboratoires et des universitaires ?
9/ Quid de la circulation ? Prise en charge d'aménagement pour la sécurité = notamment pour faire ralentir sur la voie départementale.
10/ Est ce que la cuisine centrale va être uniquement alimentée par le maraichage ou élargissement aux autres maraichers locaux ?
11/ Pourquoi ne pas prévoir un musée de la photographie qui permettrait de respecter la mémoire du site, usine comme bataille ?

PROCHAINES ECHEANCES…

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

Les étapes de la procédure de Déclaration de Projet pour mettre en compatibilité le PLU de Pont-à-Marcq

20 Aout 2024

Avis de non-soumission à Evaluation environnementale de la Mission Régionale d'Autorisation Environnementale (MRAE)

23 Septembre 2024

Arrêt de projet / Conseil communautaire

Fin 2024

Procédure **d'enquête publique**

Réunion d'examen conjoint avec les PPA

Janvier 2025

Procédure **d'enquête publique**

Réunion d'examen conjoint avec les PPA

Mars 2025

Approbation

- réunion d'examen conjoint des PPA (3 mois) afin de recueillir leurs avis sur le dossier et éventuel passage en CDPENAF (de octobre a decembre et réunion en décembre)
- organisation de l'enquête publique (15 j en l'absence de EE)
- délibération de l'EPCI après rapport du commissaire enquêteur

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

ANNEXES

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

Avis du registre numérique

Intérêts du projet et pour la suite de la concertation du projet AGFA

MARIE LAURE MEUNIER | 31/05/2024 20:10

Beau travail et projet. Très intéressée pour participer à la suite de la concertation, merci de bien vouloir nous envoyer les informations sur la suite : enquête publique 2025 et temps de concertation. Dans le cadre de notre projet d'Épicerie Sociale et Solidaire Sol'épices, nous proposerons une 1ere, 2eme vie et réfléchissons à la 3eme vie (transformation sur AGFA?) de nos produits. Dommage, nous avons loupé la 1ère réunion, la présentation du projet et l'inauguration du siège CCPC.

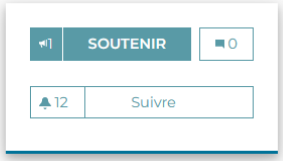

Nuisances du site

andre grard | 26/04/2024 09:44

Avec 800 emplois à la clé plus les personnes qui viendront visiter, plus les camions venant livrer le site, cette nouvelle structure va engendrer beaucoup de nuisances dans le centre de pont-a-marcq !, car bien entendu la rocade ne sera pas tjs utilisée.

La route principale de cette commune est actuellement déjà bien encombrée !.

Que pensent nos "EXPERTS" et les élus de PaM de toutes ces nuisances supplémentaires ?.

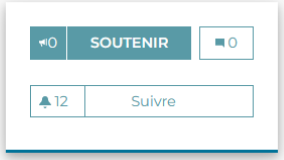

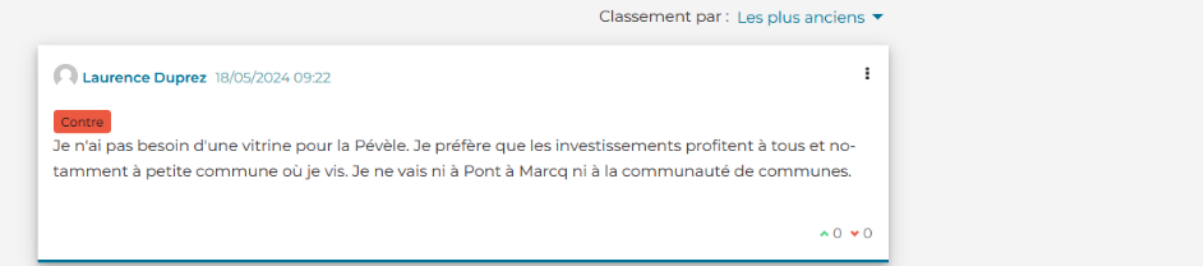

Création d'un verger communautaire pédagogique

Gilles FEVRIER | 25/04/2024 10:26

L'association des vergers de Pévèle - Scarpe (300 adhérents) propose la réalisation d'un verger communautaire - pédagogique. A l'image d'Abeilles en Pévèle, nous pourrions développer des ateliers pédagogiques sur le thème des arbres fruitiers (plantation, taille, greffe, connaissance des variétés).
Notre association a été primé dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial.

Plus d'informations sur le lien Site Internet

A votre disposition pour en discuter
Gilles FEVRIER
Président
0681839514

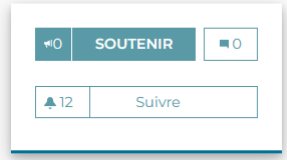

Référence : plui-PROP-2024-04-84
Numéro de version 1 (sur 1) voir les autres versions
Vérifiez l'empreinte numérique
Partager

Site Agfa Gevaert

Antonio CONTRAFATTO | 10/04/2024 09:50

Bonjour, le projet de la CCPC de centraliser le corps des actions de communauté de communes sur le site Agfa Gevaert m'invite a imaginer de le renommer afin que ce naming corresponde au rôle central de vie du territoire. La vitrine en fait de la CCPC.

Bonne journée

Antonio Contrafatto

Membre du CODEV

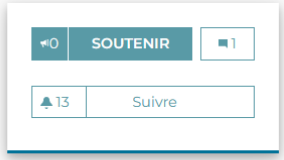

Référence : plui-PROP-2024-04-82
Numéro de version 1 (sur 1) voir les

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

Avis des registres papiers

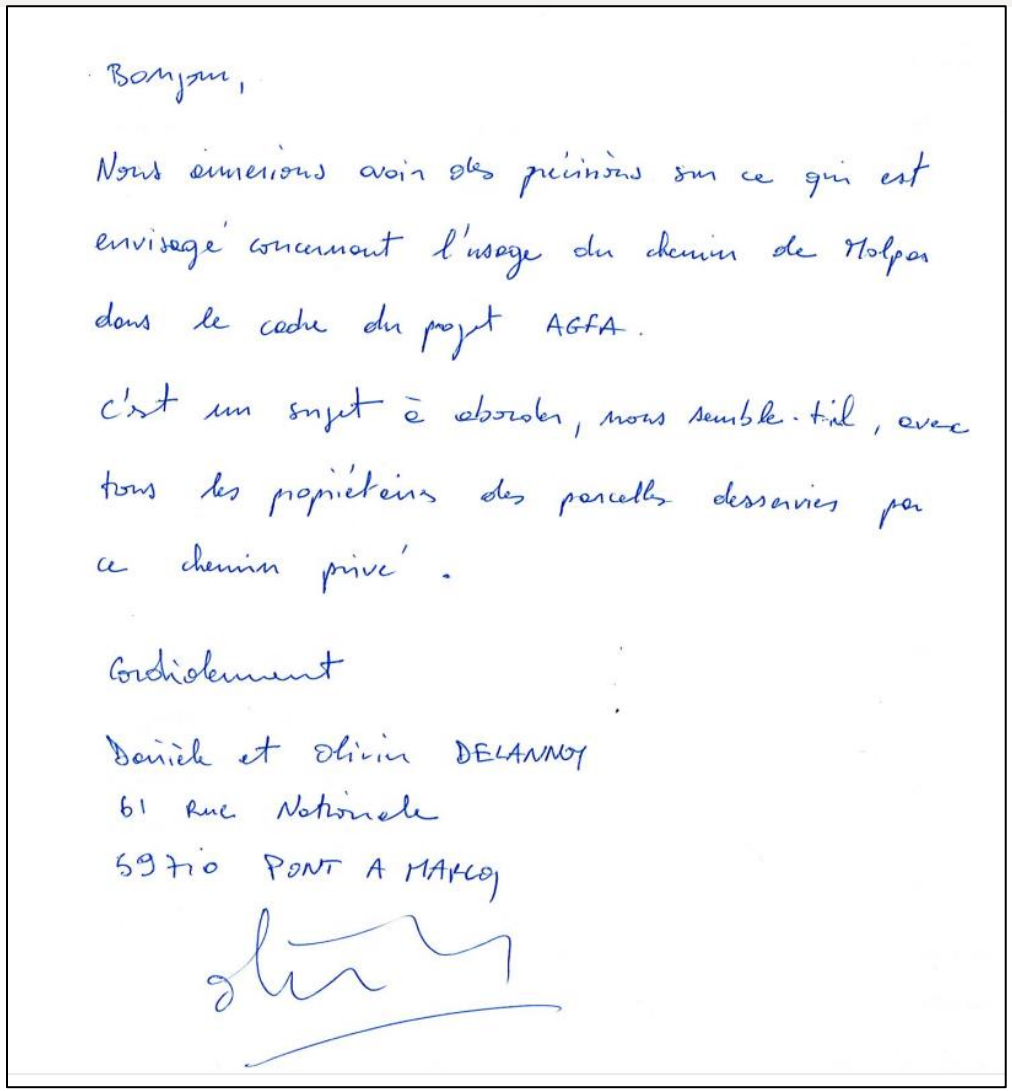

Bonjour,

Nous aimerions avoir des précisions sur ce qui est envisagé concernant l'usage du chemin de Molpas dans le cadre du projet AGFA.

C'est un sujet à aborder, nous semble-t-il, avec tous les propriétaires des parcelles desservies par ce chemin privé.

Cordialement

Daniel et Olivier DELANNOY
61 Rue Nationale
59710 PONT A MARCQ

Pont-à-Marcq

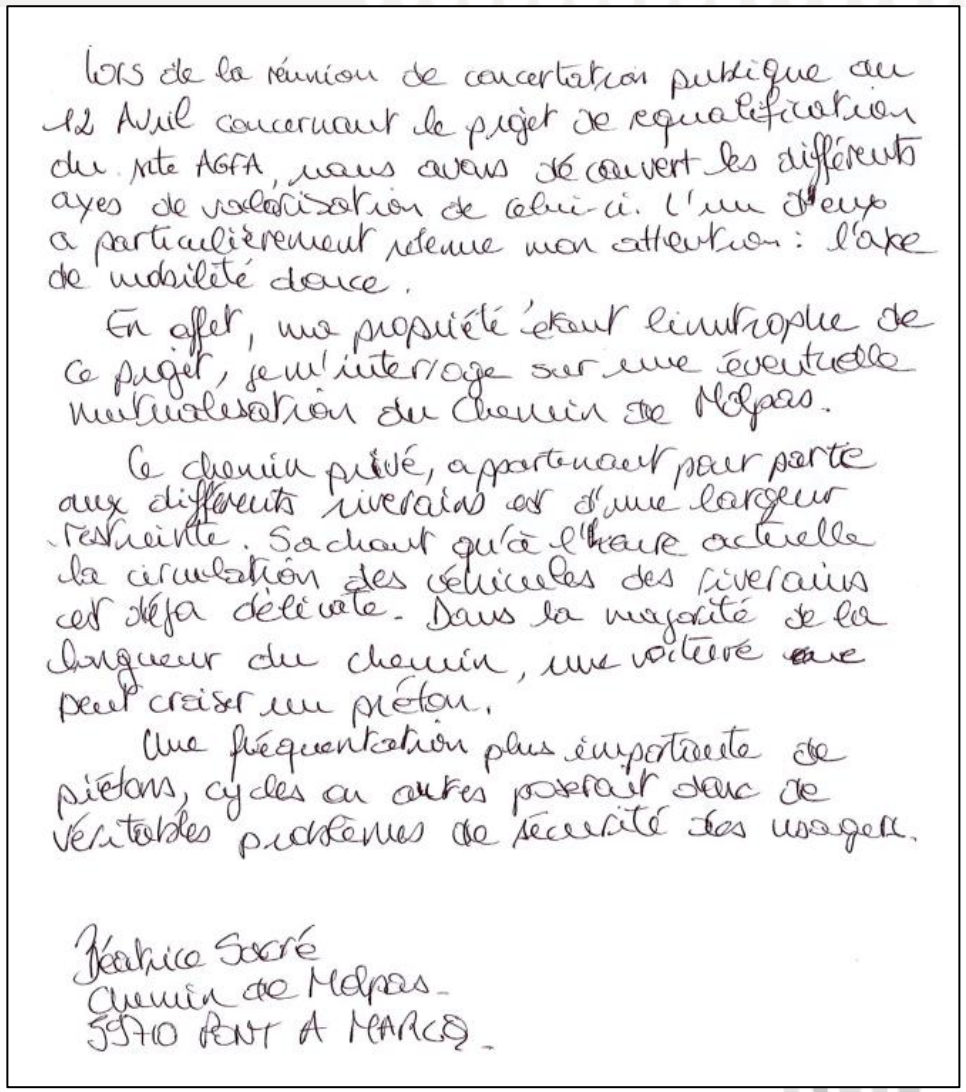

Lors de la réunion de concertation publique du 12 Avril concernant le projet de requalification du site AGFA, nous avons découvert les différents axes de valorisation de celui-ci. L'un d'eux a particulièrement retenu mon attention : l'axe de mobilité douce.

En effet, ma propriété étant limitrophe de ce projet, je m'interroge sur une éventuelle matérialisation du Chemin de Molpas.

Ce chemin privé, appartenant pour partie aux différents riverains est d'une largeur restreinte. Sachant qu'à l'heure actuelle la circulation des véhicules des riverains est déjà délicate. Dans la majorité de la longueur du chemin, une voiture ne peut croiser un piéton.

Une fréquentation plus importante de piétons, cycles ou autres pourrait donc de véritables problèmes de sécurité des usagers.

Béatrice Sacré
Chemin de Molpas
59710 PONT A MARCQ

Pont-à-Marcq

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

Pont à Marcq le 7/04/2024

Dans le cadre du développement du quartier "Agfa" et des différentes réflexions sur la mobilité autour de celui-ci, nous sommes demandeurs d'informations afin de nous rassurer sur certaines conjectures qui circulent.

Nous souhaitons clarifier notre position sur le statut du chemin de Molpas :

Notre maison y est en alignement et notre sécurité, lorsque nous sortons, à pieds ou en voiture est déjà, à l'heure actuelle un vrai sujet (malgré un panneau à l'entrée du chemin). Nous n'arrivons pas à réguler la vitesse de façon responsable de certains usagers (livreurs entreprises ....)

La servitude de passage du chemin est historique et ne concerne que les usagers actuels. Cette servitude en ce qui nous concerne est située sur un terrain qui nous appartient et que nous entretenons à nos frais.

Il est pour nous inenvisageable qu'un quelconque passage de piétons ou vélos puisse y être autorisé.

Dans ce projet, et compte tenu de la possibilité d'accès par l'av. du gal De Gaulle qui va s'ouvrir aux terrains situés à l'arrière du site Agfa, la servitude d'usage du chemin de Molpas pourrait être levée sur certains terrains. Nous pourrions ainsi fermer celui-ci et donc garantir la sécurité, la tranquilité de ses habitants et la préservation du patrimoine de ceux-ci.

Cordialement

Marie-Bénédicte et Philippe DUBOIS
Sque Nationale
Chemin de Molpas
Pont à Marcq

Pont-à-Marcq

Le 31 mai 2024

Votre famille est propriétaire des parcelles 112, 111.
cadastrées A 1350 et 1351.
Au regard du projet de requalification du site, ces parcelles seront destinées à du paturage et du maraichage.
Du fait que ces 2 parcelles restent agricoles, nous souhaitons rester propriétaires et continuer la location de nos terrains sous forme de bail fermage.

Consorts Thallewyn 818, Rue de Molpas → Propriétaire N° 112
Merignies 59710

Jean-Joël Planchart. Rue de la Verderie → Propriétaire N° 111
Merignies 59710

Pont-à-Marcq

- Etre au courant du groupe du travail.
- eric.maka@orange.fr

Templeuve

Compte rendu de la réunion publique du 12/04/2024

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

L'objet de la réunion publique : présentation du projet AGFA et de la procédure de déclaration de projet valant mise en conformité du PLU.

La présentation projetée est annexée à ce présent compte rendu.

Environ 75 personnes (élus, chefs d'entreprise, associations et habitants ont participé à l'évènement).

Introduction de monsieur Foutry =

Monsieur le Président retrace l'historique du dossier à partir du moment ou le site est acheté via l'EPF par la communauté de communes. Il est important d'informer le public de l'existence de ce tiers avec qui Pévèle Carembault a signé une convention qui les lie pendant 10 ans. Cette durée permettra à la collectivité de se donner le temps de réfléchir au projet en fonction des enjeux du 21eme siècle, des besoins du territoire en matière de développement économique.

Monsieur le Président replace le contexte de la réunion publique et de la concertation en général qui aura lieu jusque début juin et a pour objectif de prendre en compte les avis des habitants et riverains du projet.

Marion Gazet, chef de projet de la reconversion du site AGFA présente le projet, les partenaires du projet, le budget et le calendrier (La présentation projetée est annexée à ce présent compte rendu).

Il est précisé que le diagnostic archéologique va démarrer avant l'été. Ce diagnostic s'assimile à des pré-fouille dans la partie encore occupée par l'agriculture. Dans le cas où l'organisme qui réalise les fouilles trouve des vestiges, le périmètre des fouilles devra s'élargir pour aller chercher dans l'emprise du bâtiment ce qui aura pour conséquence de retarder les travaux.

Le public est également informé de la date de démarrage des travaux de démolition qui commenceront en septembre ou en decembre 2024 et auront lieu sur une durée de 10 mois.

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

Suite à la présentation, la place est faite pour les questions du public :

1/Délimitation de la zone de maraichage = une riveraine du projet demande des précisions sur la délimitation exacte des parcelles de maraichage. RAS

2/Que deviennent les AMI d'entreprises montés en 2022 ?

Pévèle Carembault a fait un AMI et a retenu une dizaine d'entreprises sur les 50 entreprises candidates. A ce stade du projet, elle travaille encore avec ces entreprises à la définition des besoins. 95% de ces entreprises sont toujours volontaires pour intégrer le site mais à ce jour, rien n'est signé.

Ces entreprises ne prendront néanmoins pas toute la place. Pévèle Carembault relancera donc au moment opportun une autre AMI pour faire venir des entreprise qui correspondent à la philosophie du site.

3/ Quid de la place des associations dans le projet ? Elles voudraient avoir leur place.

Réponse = la vocation du site est d'accueillir et créer des emplois et 3000 m² sont réservés aux associations et à la solidarité car là où on crée de l'économique on doit créer le partage : il est donc prévu la mise à disposition d'outils logistiques pour les associations de distribution de nourriture.

Le site a également une vocation de transmission de savoir.

D'une manière générale, Pévèle Carembault s'attachera à développer les activités liées à l'économie circulaire sur ce site. D'ailleurs, cette particularité est déjà prise en compte dans le cadre du chantier puisque pour la démolition, Pévèle Carembault demande à l'EPF de recycler tous les matériaux qui peuvent l'être dans le cadre.

Les associations ont donc toute leur place si elles créent de l'emploi.

4/ Quel est le cout de l'opération et le financement ?

130 millions d'euros en tout qui seront financés par un partenariat public / privé et des financements d'institutions partenaires (cf présentation)

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_148-DE

5/ Pourquoi ne pas s'appuyer sur le site pour développer le tourisme ? pour développer un sentiment d'appartenance au territoire.

Madame la Présidente de l'association historique de la Pévèle propose de développer une vitrine du territoire dans AGFA.

6/ A-t-on des exemples de reconversion de site semblable ?

Five cail ressemble un peu à ce projet.

7/ est ce qu'en fin de projet il est prévu de changer le nom pour qu'il soit approprié ?

Par respect pour les gens qui ont travaillé sur le site peut être garder dans une partie le nom agfa

8/ Pourquoi ne pas faire venir des laboratoires et des universitaires ?

= reponse = Le territoire a effectivement un besoin en école d'apprentissage (aménagement intérieur par exemple). L'idée sera développée.

9/ Quid de la circulation ? Prise en charge d'aménagement pour la sécurité = notamment pour faire ralentir sur la Départementale.

Réflexion pour sécuriser les voies douces en cours et partenariat avec le Département a mettre en place.

+ mise en place de radar fix

10/ est ce que la cuisine centrale va être uniquement alimentée par le maraichage ou élargissement aux autres maraichers locaux ?

Oui, elle sera alimentée par le local, les terrains à l'arrière du site ne suffiront pas.

11/ pourquoi ne pas prévoir un musée de la photographie / permettrait de respecter la mémoire du site, usine comme bataille